

La Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et la gouvernance démocratique de ses États membres

L'espace CEEAC a la particularité de regrouper des États dont la légitimité démocratique des dirigeants fait l'objet de contestations chroniques. Une régression du processus de démocratisation amorcé en 1990 affecte cet espace communautaire.

L'absence de gouvernance démocratique entrave le processus d'intégration en Afrique centrale : c'est là tout l'intérêt de l'intervention de la CEEAC en faveur de l'ancrage de la gouvernance démocratique dans ses États membres.

Quatorze ans après la mise en place de dispositifs favorables à cet ancrage, cette étude (1983-2019) présente les outils d'aide à la gouvernance démocratique mis en œuvre par la CEEAC, dresse un état de lieux des retombées de leur usage, et suggère des réformes en vue de l'amélioration de son action.

Fernande Coeurbie Manga Diaba est gabonaise et juriste publiciste. Elle fait actuellement une thèse en finances publiques et droit constitutionnel à l'université de Lorraine en France. Elle a réalisé cette étude sur la CEEAC sous la direction du docteur Pierre Siméon Athomo-Ndong et du professeur Alexis Essono Ovono.

Études africaines
Série Droit

Illustration de couverture : logo de la CEEAC

ISBN : 978-2-343-23867-8

26 €



La Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC)
et la gouvernance démocratique de ses États membres

Fernande Coeurbie Manga Diaba

Études
africaines

Série Droit

Fernande Coeurbie Manga Diaba

La Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et la gouvernance démocratique de ses États membres



Préface d'Alexis Essono Ovono

L'Harmattan